





Edito



Le 21 mars 2016, le conseil municipal était consacré aux questions financières avec l'examen du compte administratif 2015, l'affectation du résultat, le vote des taxes communales et, pour finir, celui du budget prévisionnel 2016. L'exercice comptable 2015 a produit un excédent de fonctionnement de $167\ 371\ \in$, soit un excédent d'environ $105\ \in$ par habitant. Le compte administratif dans sa section d'investissement a présenté lui aussi un excédent de $61\ 581\ \in$.

Cette situation, dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat depuis maintenant plusieurs années témoigne d'une gestion rigoureuse et calculée afin de mener à bien nos projets sans pour autant fragiliser le budget.

Quelques indicateurs de "bonne santé financière" sont à prendre en compte.

Ainsi, l'endettement communal est désormais de 79 000 euros, ce qui fait une fois encore rapporter au nombre d'habitants, un endettement de moins de $50 \in \text{par habitant}$, l'annuité de la dette $(13\,288 \in)$ représente $8,3 \in \text{par habitant}$.

Depuis maintenant cinq ans, nous avons amélioré encore cette performance: nous réduisons l'endettement (qui demeure un des plus faibles du département) et augmentons notre capacité d'autofinancement (104% contre 40% en 2014). Cela se manifeste par une réduction sensible du nombre d'années pour se désendetter qui passe désormais à moins de 6 mois. Autre indicateur, celui de la performance de gestion: c'est-à-dire la part que représente l'excédent de fonctionnement (hors intérêts de la dette), par rapport aux recettes de fonctionnement. Ce taux est de 13,6%, ce qui est satisfaisant.

Notre commune est donc en excellente santé financière et cela sans procéder pour autant à l'augmentation des impôts qui sont stables depuis 1995.

De nouveau, vos élus ont maintenu les taux d'imposition existants.

Pour le budget 2016, le conseil municipal a fixé le montant des dépenses et des recettes de fonctionnement à 2 215 958 euros et l'équilibre des dépenses et recettes d'investissement à 1 086 410 euros.

Cela doit permettre la réalisation des projets communaux (travaux de construction du restaurant scolaire, travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux bâtiments communaux et travaux de rénovation énergétique) et le bon fonctionnement de notre collectivité.

Enfin, je tiens à remercier pour leur travail et leur vigilance, Mme Sylviane Letellier, adjointe aux finances, Laure Langeard et Evelyse Crochet du service administratif.

> Bien cordialement Votre maire, Franck GUÉGUÉNIAT

AGENDA

MAI

Dimanche 8

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 Anciens combattants

• Mercredi 11 L'Heure du conte La Grange aux Livres

Lundi 16
 Foire aux greniers,
 Comité des fêtes et Teriya Ko

Mardi 31
 Partage autour d'un livre

 La Grange aux Livres

JUIN

• **Vendredi 3**Récital de trompette *Mairie*

Mercredi 8
 L'Heure du conte
 La Grange aux Livres

• Dimanche 12

Les Courants de la Liberté

Mairie

Vendredi 17 Journée portes ouvertes du "Périsco" Pôle enfance jeunesse

Dimanche 19 Hommage aux vétérans de la 59th Staffordshire Division *Anciens combattants*

Samedi 25 Kermesse Ecole

Mardi 28
Partage autour d'un livre
La Grange aux Livres

JUILLET

• Samedi 1er et dimanche 2 Théâtre Coup de Théâtre

Bulletin n° 422 - Mai-Juin 2016

650 exemplaires.

Limite de dépôt des articles du prochain numéro : lundi 13 juin 2016

Directeur de publication : Franck Guéguéniat

Rédacteur en chef : Jean Daireaux

Commission bulletin : François Busnel, Joëlle Guibert, Loïc Le Dû, Catherine Grozner, Jeannine Jaeckert, Yolande Vincent, Huguette Lewandowski, Brigitte Landrein et Brigitte Verolles

Maquette et impression :

Imprimerie Nii - Colombelles - 39882 - 04/2016



Conseil municipal

Décisions prises lors de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2016

(Le compte rendu intégral est affiché et consultable en mairie.)

1 - Attribution du lot n°3 du marché de travaux de construction du restaurant scolaire

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise MICARD pour remplacer l'entreprise SNBC, défaillante.

2 - Déplacement de la salle des mariages pour le mariage du 16 avril 2016

Pour des facilités d'accès des personnes à mobilité réduite, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de déplacer la salle des mariages à la salle des fêtes le 16 avril 2016.

3 - Approbation du Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines et Paysagères de la Z.A.C.

Dans le cadre de l'aménagement de la Z.A.C., le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le C.P.A.U.P.E. élaboré en commission avec la collaboration de Normandie Aménagement et du cabinet Magnum.

4 - Approbation du protocole transactionnel entre la commune, le Conseil Départemental, Normandie-Aménagement et Caen la mer

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord entre le Conseil Départemental du Calvados, la commune d'Epron, la société Normandie Aménagement et Caen la mer.

5 - Dénomination des rues de la Z.A.C.

Dans le cadre de la création de voies de desserte de la Z.A.C. de l'orée du Golf, deux rues ont reçu les noms suivants :

• Rue Hubertine-Auclert

Journaliste et militante féministe française. Fervente républicaine, elle est remarquée par Victor Hugo qui la fait entrer au journal l'Avenir des femmes. Hubertine Auclert s'engage pour défendre, de manière plus radicale, le droit des femmes et en particulier le droit de vote. Dans ce but, elle fonde en 1876 la société Le droit des femmes qui devient, en 1883, Le suffrage des femmes.

• Rue des Rochambelles

Les Rochambelles furent une unité d'infirmières volontaires engagées au combat lors de la libération de l'Europe et l'une des deux seules unités féminines à être engagées sur le front européen.

Cette résolution est adoptée à la majorité moins une abstention.

6 - Recouvrement par télépaiement des factures du pôle enfance-jeunesse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le paiement en ligne pour la régie du pôle jeunesse, en plus des moyens déjà en place.

7 - Accessibilité - choix de l'entreprise pour la pose de la porte d'entrée de la mairie

L'accessibilité de la mairie faisait partie des améliorations décidées par le Conseil Municipal dans sa séance du 21 septembre 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le choix de la commission travaux de désigner l'entreprise PORTALP.

8 - Vote du compte administratif - Budget communal 2015 Après lecture du compte administratif - budget communal - 2015, Monsieur le Maire quitte la salle de conseil et Mme

Marie Chapuis, doyenne d'âge, fait procéder au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver le compte administratif 2015 du budget communal qui fait apparaître les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement : 1 164 322,21 € Excédent d'investissement : 8 075,55 €

9 - Vote du compte de gestion - budget communal 2015

Les écritures du compte administratif pour le budget communal 2015 étant conformes aux écritures du compte de gestion – budget communal 2015, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver le compte de gestion de la Trésorerie.

10 - Affectation du résultat - Budget communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice :	167 371,24 €
Résultats antérieurs reportés :	996 951,00 €
Résultat à affecter :	1 164 322,21 €
Solde d'exécution d'investissement :	+ 8 075,56 €
Restes à réaliser dépenses :	150 000,00 €
Restes à réaliser recettes :	0,00€
Besoin de financement :	141 924,44 €
Affectation en réserve au 1068 :	141 924,44 €
Report de fonctionnement en 002 :	1 022 397,77 €

11 - Vote des trois taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir inchangés les taux suivants :

Taxe d'habitation	à 11,27 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	à 27,84 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	à 38.46 %

12 - Vote du budget primitif - Budget communal - 2016

Subventions aux associations:

Association Sportive ASE:	1 300€
Association des Anciens Combattants :	700€
Crèche Molécule :	23 500€
Club des Anciens Jeunes :	700€
Mme Chapuis ne prenant pas part au vote	
Comité des Fêtes : M. Ledeuil ne prenant pas part au vote	3 500 €
Croix de Guerre :	30 €
OCCE Ecole groupe scolaire :	6 500 €
Association Coup de théâtre :	400 €
Association A vue de truffe :	100 €
Association ACRO:	100 €

Le montant total des subventions allouées s'élève à 36 830 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver le Budget Primitif - budget communal - 2016 suivant :

Dépenses de fonctionnement :	2 215 958.00 €
Recettes de fonctionnement :	2 215 958.00 €
Dépenses d'investissement :	1 086 410.00 €
Recettes d'investissement :	1 086 410.00 €

13 - Vote du compte administratif - Budget eau 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver le compte administratif – budget eau – 2015 qui fait apparaître les résultats suivants :

Déficit de fonctionnement :	59 491.67 €
Excédent d'investissement :	6 118.05 €

14 - Vote du compte de gestion - Budget eau 2015

Les écritures du compte administratif - budget eau - 2015 étant conformes aux écritures du compte de gestion 2015, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver le compte de gestion de la trésorerie.

15 - Affectation du résultat - Budget eau

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif – budget eau, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le compte administratif 2015 présente un déficit de fonctionnement de 52 491.67 € en résultat d'exercice, le résultat de fonctionnement sera affecté comme suit :

Résultat de l'exercice :	52 491,67 €
Résultats antérieurs reportés :	69 919,39 €
Résultats à affecter :	17 427,33 €
Solde d'exécution d'investissement :	65 300,05 €
Besoin de financement :	0,00€
Affectation en réserve au 1068 :	0,00€
Report de fonctionnement au 002 :	17 427,33 €

16 - Vote du budget primitif 2016 - Budget eau

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif – Budget eau 2016 suivant :

Dépenses de fonctionnement :	90 580,00 €
Recettes de fonctionnement :	90 580,00 €
Dépenses d'investissement :	74 267,00 €
Recettes d'investissement :	74 267,00 €



Formalités administratives

Carte nationale d'identité

Vous devez prendre contact avec la mairie pour venir retirer le formulaire et connaître les pièces à fournir.

Si le formulaire est rempli sur place, vous devez être en possession des informations concernant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance de vos parents.

Attention, à l'approche des vacances d'été, les délais d'obtention de la carte nationale d'identité peuvent augmenter de manière significative.



Pensez à prendre vos dispositions avant tout déplacement ou examen...

Nuisances sonores

Respectez la tranquillité de chacun!

Trop d'utilisations d'appareils de toute nature émettant un niveau sonore pouvant être une gêne pour le voisinage en dehors des plages horaires autorisées sont encore constatées.

Voici, résumées en un tableau, les plages horaires au cours desquelles l'utilisation de tels appareils est autorisée par l'arrêté préfectoral :

Lundi au vendredi	De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Samedi	De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	De 10h00 à 12h00

L'utilisation en dehors de ces horaires est interdite.

Urbanisme

Permis de construire et autorisation d'urbanisme

Vous êtes propriétaire ou locataire et vous souhaitez effectuer des travaux chez vous. Dans ce cas, et selon la nature de vos projets, il vous faudra déposer à la Mairie une demande d'autorisation.

Les principales demandes sont :

- La déclaration préalable
- Le permis de construire
- Le permis d'aménager
- Le permis de démolir.

En pratique, vous serez essentiellement concerné par les 2 demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

Déclaration préalable Dans quel cas ?

- Création d'une surface de plancher de moins de 40 m² (abri de jardin, piscine...) Toutefois, entre 20 et 40 m², un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà du seuil de 170 m²,
- Modification du volume du bâtiment entraînant le percement (ouverture de fenêtre...) ou l'agrandissement d'un mur extérieur,
- Modification de l'aspect extérieur du bâtiment (façade, toiture, ravalement de façade, clôture...)
- Changement de la destination du bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.
- Division de terrains.

Permis de construire Dans quel cas ?

- Création d'une surface de plancher de plus de 40 m²,
- Modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- Sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé (ne concerne pas la commune).

ATTENTION

- Ne jamais commencer des travaux sans autorisation ou déclaration.
- L'affichage visible et lisible du domaine public de votre autorisation ou déclaration est obligatoire sur le terrain.
- Toute autorisation d'urbanisme peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai réglementaire de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.
- Des sanctions réglementaires sont prévues en cas de défaut d'autorisation et d'affichage.

Pour plus d'informations ou pour télécharger des formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme, vous pouvez vous rendre sur le site officiel de l'administration française http://vosdroits.service-public.fr/N319.xhtml



Grange aux livres

Richard Cœur de Lion n'a plus de secrets pour le public venu écouter son histoire

Un sujet évocateur de héros, tels Ivanhoé ou Robin des Bois, un historien narrateur passionné et passionnant, tout était réuni pour garantir une bonne affluence à la Grange aux livres.

En effet, après la mère, Aliénor d'Aquitaine, Philippe Duval a capté l'attention sur le fils, Richard Cœur de Lion. Un nom un peu magique dont les enfants du baby-boom se souviennent pour avoir été prononcé d'innombrables fois par Roger Moore, alias Ivanhoé, dans le feuilleton télévisé du même nom diffusé en France en 1959.

Il y était question du roi Richard, et non de Richard Cœur de Lion. Mais c'était une seule et même personne.

Merci à Philippe Duval de faire partager sa passion et de contribuer avec brio à l'animation de ce bel endroit qu'est la Grange aux livres.



« Partage autour d'un livre... ou autre suiet » - Saison 3

Après l'épisode des ... « Etats Psychiques », les rencontres dites : « Partage autour d'un livre... ou autre sujet ! » ont repris leurs habitudes, ou presque, puisqu'elles sont maintenant programmées le mardi. La rencontre du mois de mars nous a permis de recevoir de nouveaux participants, nous les en remercions. Comme c'est maintenant devenu une habitude, nous avons découvert de nouveaux auteurs. C'est ainsi que nous avons fait connaissance avec Julien Suaudeau, auteur français, spécialiste de romans un peu noirs tels que Dawa ou Le Français. Ce dernier étant un roman décrivant la métamorphose d'un jeune Normand, calme et inoffensif, en un converti à l'Etat Islamique...

Il a également été question de Elsa Osorio, romancière argentine et auteure de plusieurs scénarios pour le cinéma, mais aussi de romans tels que La Capitana, Tango ou Luz ou le temps sauvage qui raconte l'histoire d'une jeune femme de vingt ans qui a des doutes sur son origine et décide de partir à la recherche de ses racines. (résumé sur www.mairie-epron.fr)

Les rencontres mensuelles d'échanges et de discussion à propos d'un livre... ou autre sujet se poursuivent jusqu'à l'été prochain, et nous vous y attendons très nombreux.

> Les prochaines auront lieu à la « Grange aux Livres » à 20h30 les mardis 31 mai et 28 juin 2016

(vous pouvez bien sûr y convier vos ami(e)s.)

Des informations relatives à toutes ces rencontres sont présentes sur le site web de la commune : www.mairie-epron.fr. Vous êtes invités à les consulter.

Petite enfance

Programme des ateliers d'éveil du R.A.M. Arc-en-Ciel à la médiathèque d'Epron

	La découverte des bébés	L'instant des grands
12 mai	Dans le sac il y a une couverture de survie Fêtons les anniversaires !	Les olympiades des doudous
26 mai	Partage d'idées pour les bébés sur le thème que vous souhaitez (sauf activité manuelle)	Des carrés, des ronds et des triangles
9* juin	Détente du corps	
23 juin	Petits jeux d'exploration	Puzzles et encastrements en tous genres
28* juin	Cueillette de fraises – rdv à 10h au GAEC « Les vergers du Grand Parc » à Coulombs	
5* ou 7* juillet	Découverte de la ferme d'Amélie – Rdv à 10h, 6 rue du Marais à Giberville	
12* juillet	Pique-nique géant à la nouvelle aire de jeux de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe – Rdv à 11h	
18* juillet	Rdv dans l'eau à la piscine du Chemin Vert entre 8h45 et 9h15	

Ces ateliers sont gratuits et ouverts aux assistants maternels, aux parents employeurs de ceux-ci et à leurs enfants, des communes de : Authie, Cambes-en-Plaine, Carpiquet, Epron, Saint-Germainla-Blanche-Herbe et Villons-les-Buissons.

*Merci de vous inscrire au préalable et de prévenir, dans le cas où vous ne pourriez participer à un atelier, afin que les personnes sur liste d'attente puissent éventuellement vous remplacer.

Inscriptions et renseignements :

Relais Assistants Maternels « Arc-en-Ciel » Espace Ardenna Place Le Clos Maulier 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

Tél.: 02 31 97 43 29





Rencontres épronnaises

L'arbre des enfants

Cette année, c'est un arbre Pauwlonnia Tomentosa qui s'ajoute à la "forêt" des enfants située à côté du gymnase. Cet

arbre est une espèce chinoise, remarquable par la dimension de ses feuilles en forme de cœur et sa floraison parfumée en épis violets. Il met à l'honneur les 5 enfants



L'événement

Chasse aux œufs de Pâques

Les cloches oseraient-elles affronter les éléments déchaînés pour parsemer, comme à l'habitude, toutes sortes de chocolats dans le jardin des arbres des enfants ?

Heureusement, le dimanche était plus clément et le soleil a brillé de tous ses éclats ! Seul le vent est venu sérieusement rafraîchir

l'atmosphère, mais il a eu le mérite d'assécher le terrain.

C'est donc sous le soleil que les enfants se sont élancés à la recherche du précieux trésor. L'œuf en chocolat était partout, à ne savoir où donner de la tête, et très vite, paniers et sacs se sont remplis à la grande joie des enfants, mais aussi des parents et grands-parents.

Espérons que les cloches soient encore généreuses pour notre rendez-vous de 2017...



L'événement

« Chante, Trompette, Chante! »

A vos agendas!

La commission vie associative vous convie à un récital de trompette le **vendredi 3 juin à 20h30** à l'Eglise d'Epron. Jean-Jacques Petit, musicien à la présence scénique très forte, présentera un programme étendu incluant les thèmes les plus célèbres à la trompette, qu'ils soient classiques, de la variété ou du jazz, tels que l'Hymne à l'amour, la sérénade de Schubert mais aussi la Ballade des gens heureux, Hello Dolly...

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée musicale!

Participation libre au profit du centre communal d'action sociale.

Printemps de la Peinture et des Arts

La 13^{ème} édition du Printemps de la Peinture et des Arts s'est tenue les 23 et 24 avril.

On ne présente plus le Printemps de la Peinture et des Arts tant il est connu et attendu.

Après avoir été le chef d'orchestre de cette manifestation, Vanina en était cette année l'invitée d'honneur ! Artiste de Récup'art, elle donne un seconde vie, artistique celle-là, à des cannettes, des capsules...

Le public venu nombreux a pu apprécier son talent et sa créativité ainsi que les œuvres variées de la soixantaine d'autres exposants.







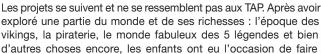


Infos jeunesse



Le pôle enfance-jeunesse

Du côté des Temps d'Activités Périscolaires



admirer les créations qu'ils en ont rapportées, les 23 et 24 avril au printemps de la peinture.

Le cap est maintenant mis sur l'Afrique: la savane et ses petites bêtes mais aussi sur la nature en général et les activités de plein air. Les prochains temps forts des TAP seront les portes ouvertes du 17 juin et le passage du permis vélo pour les CM1-CM2.

Mais avant de lever l'ancre, nos aventuriers se sont offert une « pause Carnaval » le 29 avril : après-midi festif, déguisée et maquillée en partenariat avec







Quelques nouvelles de l'accueil de loisirs ...

Pendant les mercredis loisirs et juste avant les vacances, les "Petits" se sont rendus à l'EHPAD pour une grande chasse aux œufs organisée par Charlotte, l'animatrice de l'établissement, et un groupe de résidents. Après l'effort, le réconfort, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon goûter et de la récolte chocolatée!

Les vacances de Pâques ont été bien animées autour des projets jardinage et robotique. Profitant du retour du soleil, les enfants ont fleuri le pôle enfance et créé un nouvel espace : le jardin. Forts de toutes les informations recueillies au Musée d'Initiation de la Nature à Caen, les jardiniers en herbe ont œuvré au potager : plantations, élaboration d'une cabane à insectes, montage de nichoirs, fabrication de mobilier de jardin ...

Du côté de la robotique, c'est l'association Planète Sciences qui est intervenue. Peut-être verronsnous pousser des ingénieurs parmi nos stagiaires d'ici quelques années!



L'été au centre de loisirs...

Le centre sera ouvert du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août inclus.

La rentrée des classes est fixée au jeudi 1er septembre.

Date limite d'inscriptions aux séjours d'été : **31 mai 2016**

Renseignements et inscriptions: 06.45.50.98.61 ou accueil-loisirs@epron.fr

Sejour d'été La fame (Éscues La fame (Éscues Du 19 au 22 juillet Hébergement en gîte à St Jean le Blanc (à l'Est du Bocage Virois) Activités proposées: Soin des animaux Poterie Fabrication de pain, ... Inscription obligatoire pour la semaine complète (1 journée de préparation au centre + 4 jours sur place) Prix: 175€ (Epronnais) − 195€ (hors commune) Alus inandères possibles : Bourses fue Conseil Départemental, CAF, C.E. puilement possible en Châques valonces: Le prix comprend l'hébergement, la nourriture, les activités et le transport. Nombre de places limité à 18 enfants Date limite d'inscription : 31 mai 2016 Renseignements et inscriptions au 06.45.50.98.61 ou accueil-loisirs@eproh.ff Une rétunion de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions deses. Site du gite : http://www.fermedescures.com/

INFO:

Comme les années précédentes, si vous pouvez en bénéficier, vous pourrez régler une partie de la facture du centre (juillet et/ou août) à l'aide des Bourses Vacances du Conseil Départemental.

Pour toute information, rendez-vous à l'adresse suivante : http://www.calvados.fr/cms// accueil-calvados/guide-des-aidesdepartementales - rubrique Bourses Vacances



- Parcours aventure
- Tir à l'arc

Prix : 260€ (épronnais) — 280€ (hors commune)

Le prix comprend l'hébergement, la nourriture, les activités et le transport.

Nombre de places limité à <u>20 enfants</u>.

Date limite d'inscription : 31 mai 2016
Renseignements et inscriptions au 06.45.50.98.61 ou accueil·loisirs@epron.fr

Une réunion de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation aura lieu ultérieurement une fois les inscriptions (control de présentation de pré



Infos jeunesse

Ecole

Bal folk à la Fonderie

Le vendredi 25 mars, les élèves de CE2 et de CM2 ont participé à un « bal folk » à la salle de la Fonderie à Hérouville-Saint-Clair, en compagnie d'enfants d'autres écoles. Accompagnés d'un petit groupe de musiciens (guitare, accordéon, violon, contrebasse ...) nos danseurs en herbe ont parfaitement exécuté les quatre danses apprises depuis plusieurs semaines. Nous vous invitons à découvrir ces chorégraphies fin juin, lors de la fête de l'école.



Un studio d'enregistrement à l'école

A la suite du concert à Ouistreham auquel ont participé les élèves de CM2, le conseiller pédagogique en musique, Thierry Maucaré, a proposé de venir enregistrer 5 chansons. Ainsi, après un travail préparatoire en classe pour déterminer qui allait chanter quoi, Thierry est venu deux fois à l'école avec son matériel : micros, casques et ordinateur équipé d'un logiciel reproduisant une véritable table de mixage. Tous les enfants volontaires ont pu chanter en soliste, en duo ou en petit groupe, qui un couplet, qui un refrain, les autres élèves de la classe constituant le chœur pour une partie de chaque chanson. Nos apprentis chanteurs ont pu constater que, pour atteindre la perfection, deux séances ne

suffisent pas. S'il est relativement facile de chanter au sein d'une chorale, se retrouver seul avec une musique dans les oreilles et devant un micro qui enregistre la moindre imperfection p'est pas chose aisée.

imperfection n'est pas chose aisée.

Il est rare d'obtenir dès la première prise la qualité espérée et, parfois, pressés par le temps, il a fallu se contenter de la moins mauvaise. Le résultat final est cependant fort acceptable et permettra à chacun de quitter l'école avec un CD souvenir. Bravo à tous

les solistes et à tous les choristes pour leur implication et leur patience pendant ces deux séances. Et un grand merci à Thierry de nous avoir fait vivre cette expérience.

Infos associatives

Crèche Molécule

Un nouveau terrain de jeux à la crèche

Depuis jeudi 7 avril, les enfants de la crèche parentale Molécule ont le plaisir de glisser sur le nouveau toboggan extérieur et de se faufiler dans le nouveau labyrinthe. Ces jeux n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien financier de la mairie qui a permis que les bases des jeux soient solides et sécurisées pour nos enfants.



Coup de théâtre

Voici les dates des pièces de théâtre de cette année :

1er Juillet, 20h30 -Pièce des enfants : "La vie privée de M. Cromagnon"

Découvrez les aventures de Saargh, chasseur de mammouth. Il découvrira lors d'une chasse, accompagné de son fidèle caillou et avec la complicité de Urghl, l'amour d'Unga, fille de bonne famille vivant dans une grotte.



• 2 Juillet, 20h30 -

Pièce des adultes : "Hold-Up"

Deux chômeurs décident pour s'en sortir de braquer une banque, mais rien ne se passe comme prévu. Des personnages hauts en couleur et un spectacle mêlant théâtre et cinéma! Attention, des invités surprise se sont glissés parmi nous...

L'entrée pour chaque pièce est de 2.50 €

Un verre de l'amitié sera partagé à la fin de chaque représentation ! Venez nombreux encourager nos comédiens petits et grands !

Infos associatives

Anciens Jeunes

Loto

Après-midi convivial suivi d'une crêpepartie... le loto est toujours apprécié surtout quand André sort le gros lot : un voyage à Rouen!

Repas de printemps

Une salle décorée aux couleurs du printemps, un buffet bien garni et tous les participants ravis de se retrouver pour un moment d'échange attendu de tous.



Croisière sur le Rhin

du 1er au 6 juin 2016

Tous les croisiéristes sont cordialement invités à une réunion d'information qui se tiendra le **Jeudi 19 mai 2016 à 15 h** à la salle des fêtes d'Epron.

Notre voyagiste sera présent à cette réunion pour répondre à toutes vos questions. A la fin de cette journée, il vous sera remis vos cartes d'embarquement ainsi qu'un gilet de sauvetage par participant !!! (pour rire). Nous comptons sur votre présence.

Comité des fêtes et Teriya Ko

Foire aux greniers d'Epron aura lieu le lundi de Pentecôte

aura lieu le lundi de Pentecôte
16 mai 2016.

rue du Chemin de fer et esplanade des Libérateurs (parking du Complexe sportif d'Epron). Ouverture à 6h00 - Fermeture à 18h00. Tarif inchangé : 4 € le mètre linéaire.

Réservation obligatoire au 06 11 03 85 07, à partir du 11 avril et jusqu'au 12 mai 2016.

Préciser lors de la réservation le nombre de mètres souhaités et si présence d'un véhicule, sa longueur.

Buvette et restauration sur place.

Les organisateurs : Comité des fêtes d'Epron et association Teriya Ko

Anciens combattants

Dimanche 8 mai:

Victoire des Alliés, 8 mai 1945

Cérémonie au Monument aux Morts, Square Jean-Nohain

Celle-ci se déroulera **exceptionnellement à partir de 10h**, en présence des personnalités et des Jeunes de la Préparation Militaire Marine

- 9h45 : Accueil des Personnalités par le Président des Anciens Combattants
- 10h : Début de la cérémonie, au cours de laquelle seront remises des décorations.

A l'issue de celle-ci, l'Amicale des Anciens Combattants vous invite à partager le verre de l'amitié dans la salle des fêtes. Ensuite sera proposé un repas préparé par le traiteur et servi par nos bénévoles.

Menu : pour information contacter les organisateurs

Animation et tombola.

Inscriptions : dès la parution de ce journal. La salle ne peut contenir que 80 places assises.

Tarifs: Non adhérent: 25 € - Adhérent: 22€ - Règlement uniquement par chèque à l'ordre de: A/C EPRON.

Dimanche 19 juin 2016 :

Au Monument aux morts, square Jean-Nohain. Nous rendrons hommage à nos amis anglais de la 59^{ème} Staffordshire Division

Les horaires seront disponible en juin sur le site web de la commune.

6 juin 1944 : Débarquement de Normandie Historique des commandos Kieffer

Bien qu'ils n'aient jamais porté ce nom, les médias français - relatant l'hommage qui leur a été rendu lors du $70^{\&me}$ anniversaire du débarquement - les ont désignés

ainsi : les commandos Kieffer. Ce sont les hommes du 1er bataillon de fusiliers marins « commandos » créé au printemps 1942 en Grande-Bretagne par la France libre et commandés par le capitaine de corvette Philippe Kieffer. Ils étaient intégrés à la « Special Service Brigade » britannique au sein du Commando Interalliés ; 177 d'entre eux se sont illustrés en participant au débarquement en Normandie, seuls représentants de la France à débarquer sur les plages, puis à participer aux combats qui ont suivi en Normandie et aux Pays-Bas. Sur les 177 commandos qui débarquèrent le 6 juin, 10 furent tués le jour même. Après 78 jours de déploiement, alors qu'ils ne devaient initialement combattre que 3 ou 4 jours, 27 furent tués au combat. Seuls 24 terminèrent la campagne de Normandie sans avoir été blessés. Oubliés pour des raisons politiques, les commandos survivants ne recevront la Légion d'Honneur que soixante ans plus tard. Les commandos de la marine nationale française sont les héritiers du 1er bataillon de fusiliers marins commandos.

VOYAGES 2016

Moscou - St Petersbourg

du 20 au 27 mai : complet

Une réunion d'information pour les participants à ce voyage aura lieu le 11 mai 2016 à partir de 14h dans la salle des fêtes d'Epron

Puy du Fou/ Marais poitevin

les 2 et 3 juillet 2016 : complet

Italie du Sud

Du 19 au 26 septembre 2016

Tarif tout compris : 1190€ Supplément chambre seule : 160 €

Il reste quelques places pour ce magnifique voyage

Journée découverte à Veules-les-Roses,

l'un des plus beaux villages de France **Jeudi 16 juin 2016**

Au programme:

- Découverte du village : ses moulins à eaux, ses villas de style balnéaire, ses belles chaumières fleuries, son église classée monument historique,...et à l'embouchure de la Veules, une large plage de sable qui offre un paysage grandiose sous la riche lumière des ciels normands.
- Déjeuner à Saint-Valéry-en-Caux
- Visite du Château et la Roseraie du Mesnil Geoffroy, à Ermenouville où la Princesse Kayali nous contera la vie aristocratique sous Louis XV.
- Balade dans la plus grande Roseraie privée de Normandie, avec ses 2500 rosiers.
- Visite guidée d'une exploitation laitière et fabrication des glaces au lait de vache « Aux Glaces Follet » à Saint- Vaast-Diepppedalle avec dégustation offerte en fin de visite.

Un fauteuil pour personne à mobilité réduite sera à disposition.

Rendez-vous au gymnase d'Epron, rue des Champs à 7h30 pour un départ à 7h45. Retour à Epron vers 19h00.

Tarif: 80€ par personne

Inscription: le plus rapidement possible.

Inscription/ règlement auprès de :

Mme C. Joffroy, 9 Rue du Père Robert 14610 Epron - Tél. : 02 31 47 82 29 ou 06 73 82 56 29 M. J-P Lo Scalzo, 2 Rue Mazarin 14200 Hérouville-Saint-Clair - Tél. : 02 31 95 75 12 -

courriel : jeanpierreloscalzo@gmail.com Mme M-M Eugène,10 rue d'Arromanches 14280 Saint-Contest -

Tél.: 02 31 43 61 38 ou 06 78 94 81 62 - courriel: mariemadeleine-eugene@bbox.fr



Infos paroisse

Dates à venir :

- Ascension : jeudi 5 mai. Messe anticipée à Epron le mercredi 4 mai à 19h
- Pentecôte : dimanche 15 mai. Messe anticipée à Epron le samedi 14 mai à 19h
- Samedi 28 mai: sacrement de confirmation pour des jeunes de l'agglomération caennaise à st Julien, 18h.

Les vitraux de l'église ont dix ans !

Il y a tout juste dix ans, en 2006, ont été inaugurés les vitraux de l'église Saint-Ursin à Epron.

Eglise reconstruite après la guerre, l'église Saint-Ursin (du nom d'un évêque de Bourges, venu évangéliser la Normandie) n'avait pas, jusqu'alors, été dotée de vitraux colorés.

Sylvie Liegeois, artiste vitrailliste, avec l'aide d'une commission municipale et paroissiale, a conçu des vitraux retraçant l'histoire d'Epron au cœur de la Normandie.

La paroisse a mis à l'honneur ces neuf vitraux qui colorent la vie d'Epron lors du 13ème Printemps de la Peinture et des Arts.

Les visiteurs du Printemps des Arts ont été invités à venir à l'atelier " Paroisse" pour reproduire un de ces neuf vitraux et découvrir la richesse du patrimoine épronnais. Si vous souhaitez venir (re)découvrir les vitraux, l'église Saint-Ursin est ouverte tous les mardis de 18h à 18h30 et tous les samedis de 18h45 à 20h15 (sauf juillet et août).

Vous pourrez « lire » sur les vitraux ce qui fait l'histoire d'Epron, de la Normandie, de la communauté paroissiale : l'évangélisation par l'évêque Ursin, le débarquement et le déchirement de la côte, la solidarité des Français pour la reconstruction du village (en photo ci-contre), le charisme du Père Robert, et aussi la vie quotidienne de la côte de Nacre et le sens du pélerinage à Douvres auprès de la Vierge de la Délivrande ... A bientôt!



Epron, village partiellement reconstruit par la solidarité relayée par la radio. Epron, Village de la Radio. « Ayez à cœur de faire le bien » Rm12, 17.



Infos plus

Collecte éphémère des D.E.E.E. : faites votre ménage de printemps avec Caen la Mer !

C'est le printemps, moment privilégié de l'année pour faire le grand ménage, de la cave jusqu'au grenier ! Bonne nouvelle, avec d'exceptionnelles collectes, Caen la mer vous offre de quoi vous délester de vos vieux meubles ou anciens équipements électriques et électroniques.

En complément de l'accueil, toute l'année, dans les déchèteries, Caen la mer organise dans plusieurs communes de l'agglomération des collectes éphémères de meubles (D.E.A. : déchets d'équipements d'ameublement) et de déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.).

Alors, n'hésitez plus, il y en a forcément une près de chez vous ! Sinon, sachez que quel que soit votre lieu de domicile, vous pouvez vous présenter au point de collecte présenté ci-dessous.

Et n'oubliez pas que ces collectes exceptionnelles permettront de valoriser ces déchets en les recyclant.

Rendez-vous à la date et au lieu indiqués ci-dessous de 9h00 à 12h30 :

Samedi 21 mai

Epron - esplanade des Libérateurs (Gymnase) (D.E.E.E. uniquement)



Quels déchets sont collectés ?

- Les D.E.E.E. sont les déchets d'équipements électriques et électroniques, c'est-à-dire tous les objets fonctionnant avec des piles, batteries ou sur secteur (télévisions, réfrigérateurs, aspirateurs, sèche-cheveux, téléphones portables, matériel informatique, etc.)
- Les D.E.A. sont les déchets d'équipements d'ameublement (armoires, chaises, tables, canapés, sommiers, matelas, étagères, etc.)



Pompes Funèbres Marbrerie

5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76



Pour tous vos imprimés, flyers, brochures, plaquettes, affiches, cartes de visite...

Notre équipe, disponible et réactive, vous accompagne pour apporter une réponse adaptée à vos besoins.

2 avenue du Pays de Caen - Normandial - 14460 Colombelles - Tél. 02 31 70 88 10 - imprimerie-nii@nii.fr - www.nii.fr

L'Art de Cl'Hair

Coiffeur Styliste Viragiste

13, rue de la Grâce de Dieu 14610 Epron



02.31.06.03.04

Avec ou iani rendezvous du mardi au samedi





BOUCHERIE **Christophe DAGONEAU**

Tél. 02 31 06 01 37

Ouvert du mardi au samedi : 8h - 13h et 15h30 - 19h30 dimanche : 8h30 - 12h30

RÔTISSOIRE SUR COMMANDE

Service retrait d'espèces "Point Vert" Vente de titres de transport Dépôt de pain





Service Clients 02 14 37 40 00 : du lundi au vendredi de 8h00 24h/24 7j/7 (urgences techniques)

Jardiland

CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE



Lundi au vendredi: 9h30-12h30 / 14h-19h Samedi: 9h30-19h sans interruption Dimanche: 10h-12h30 / 14h30-19h00

iardiland.com

Jardiland CAEN - Route de Caen - 14610 ÉPRON - Tél. 02.31.53.12.10

Siret 444 750 368 00185 - Jardiland Enseignes SAS Jardi Caen - Route de Caen 14610 Epron - Siren 444 750 368 - Fr 14 444 750 368 - RCS Créteil 444 750 368

ujourd'hui, **ERICK BOYER** DÉCORATEUR FLORAL

02 31 94 01 01

En choisissant GROUPAMA, on fait bien plus que s'assurer Groupama

Toujours là pour moi.

22 place G. Lesage 02 31 36 12 80 à Caen Beaulieu 14 bd G. Pompidou 02 31 73 92 10





Infos pratiques

En raison du changement de périodicité du journal d'Epron, le menu des écoliers ne paraîtra plus en dernière page.

Vous pouvez néanmoins le consulter sur le site web de la commune : www.mairie-epron.fr

Votre mairie

Place Francis Bernard 14610 Epron

Tél.: 02 31 44 51 42 Fax: 02 31 94 55 90

Courriel: contact-mairie@epron.fr

www.mairie-epron.fr

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
- et le samedi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence absolue, à partir de 17h en semaine et à partir de 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture de la mairie : Samedis 7 et 14 mai et 2016

Médiathèque

24 rue de l'Eglise 14610 Epron

Horaires d'ouverture

Matin:

9h00 à 12h00 du mercredi au samedi

Après-midi:

14h30 à 19h00

mardi, mercredi et vendredi

Tél.: 02 31 74 51 20

Relais Assistants Maternels « Arc-en-Ciel »

Espace Ardenna - Place Le Clos Maulier 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

Tél.: 02 31 97 43 29 ram.st.germain@wanadoo.fr Accueil sur rendez-vous

Info Poste

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- Fermé le mercredi après-midi

Levée du courrier

du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h30 Tél.: 02 31 44 53 42

Info Collecte

Semaine normale:

Bacs verts collecte le lundi Sacs jaunes le jeudi Bacs gris le vendredi

Semaine avec jours fériés :

Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu. Merci de les sortir la veille du ramassage.

Encombrants

VENDREDI 6 MAI 2016

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Balayage

Mercredi 11 mai et jeudi 9 juin 2016

Déchèterie la plus proche

Bretteville-sur-Odon Tél. 02 31 74 68 30 ZAC de la Grande Plaine Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi

9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00 **Samedi :** 9h00 – 18h00 **Dimanche :** 9h00 – 12h00

Attention, fermeture exceptionnelle

les 10 et 11 mai 2016

ANNONCE

Titulaire d'un CAP Petite Enfance, je suis Assistante Maternelle Agréée depuis presque 25 ans.

Je dispose dès aujourd'hui de places pour accueillir vos enfants à mon domicile sur Epron. Vos bambins seront accueillis dans un pavillon avec salle de jeux et jardin et pourront s'épanouir dans un cadre familia et chaleureux. Ils participeront par ailleurs

Sylvie - Tél : 06 48 09 17 08

Santé

Médecins généralistes

Stéphane Batard

Résidence « La Chevalerie » Allée Gay Lussac Tél.: 02 31 47 50 13

Gilles Denion

Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu Tél. : 02 31 47 54 89

Infirmiers

Thierry Dochler et Rodolphe Le Rouvillois

Cabinet Résidence de la Chevalerie Allée Gay Lussac Tél.: 02 31 44 22 60

Pharmacie

Pharmacie Voisine

18 rue de la Grâce de Dieu Tél. : 02 31 43 60 82

Dentiste

Fabrice Auvray

Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu Tél. : 02 31 53 96 67

Kinésithérapeutes

Céline Maheut Sonia Moussay

Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu 02 31 94 07 02

Kinésithérapeute ostéopathe

Arnaud Bonnet

Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu 06 77 13 80 49

Pédicure podologue

Marie-Lucie Landais

Cabinet Résidence de la Chevalerie Allée Gay Lussac 06 79 49 65 51 02 31 23 62 86

Orthophonistes

Valérie Michardière Marina Brezulier

Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu 02 31 94 26 74

Psychologue

Nathalie Lucas-Duffourg 13 rue Eole 02 31 43 86 97

Sophrologuerelaxologue

Karine Michel

Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu 06 30 60 86 65

Vétérinaires

Clinique vétérinaire du Cèdre

Route de Caen 02 31 47 67 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf

Rue Olympe de Gouges 02 31 53 30 55